



BIO
BOURGOGNE -
FRANCHE-COMTÉ



YONNE ET NIÈVRE



Démarche **Résilience alimentaire**

COT Nord Yonne

Atelier du 13 juin 2024

Atelier du 26 septembre 2024



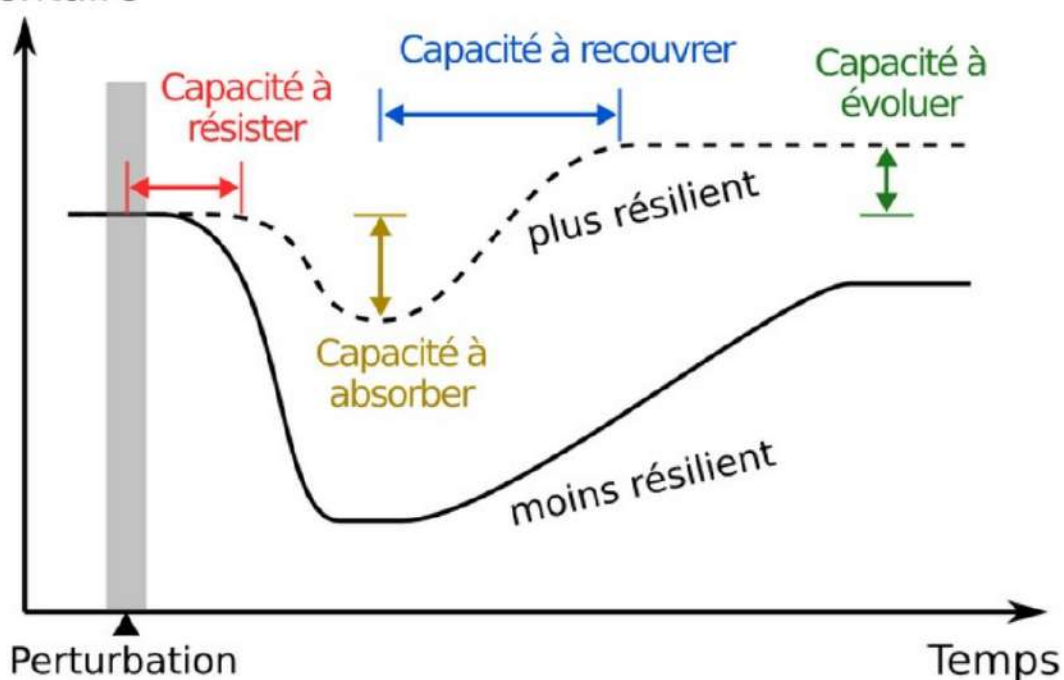
Ce carnet appartient à



Résilience alimentaire

Capacité d'un système à résister et/ou à s'adapter à des perturbations et des chocs au fil du temps, même ceux qui sont imprévisibles, de telle sorte qu'il puisse continuer à remplir ses fonctions primordiales et fournir des services essentiels (offre d'aliments sains et de qualité, en quantité suffisante et culturellement adaptés et aussi la contribution à la santé humaine, la régulation du cycle de l'eau, la pollinisation des végétaux...).

Sécurité
alimentaire

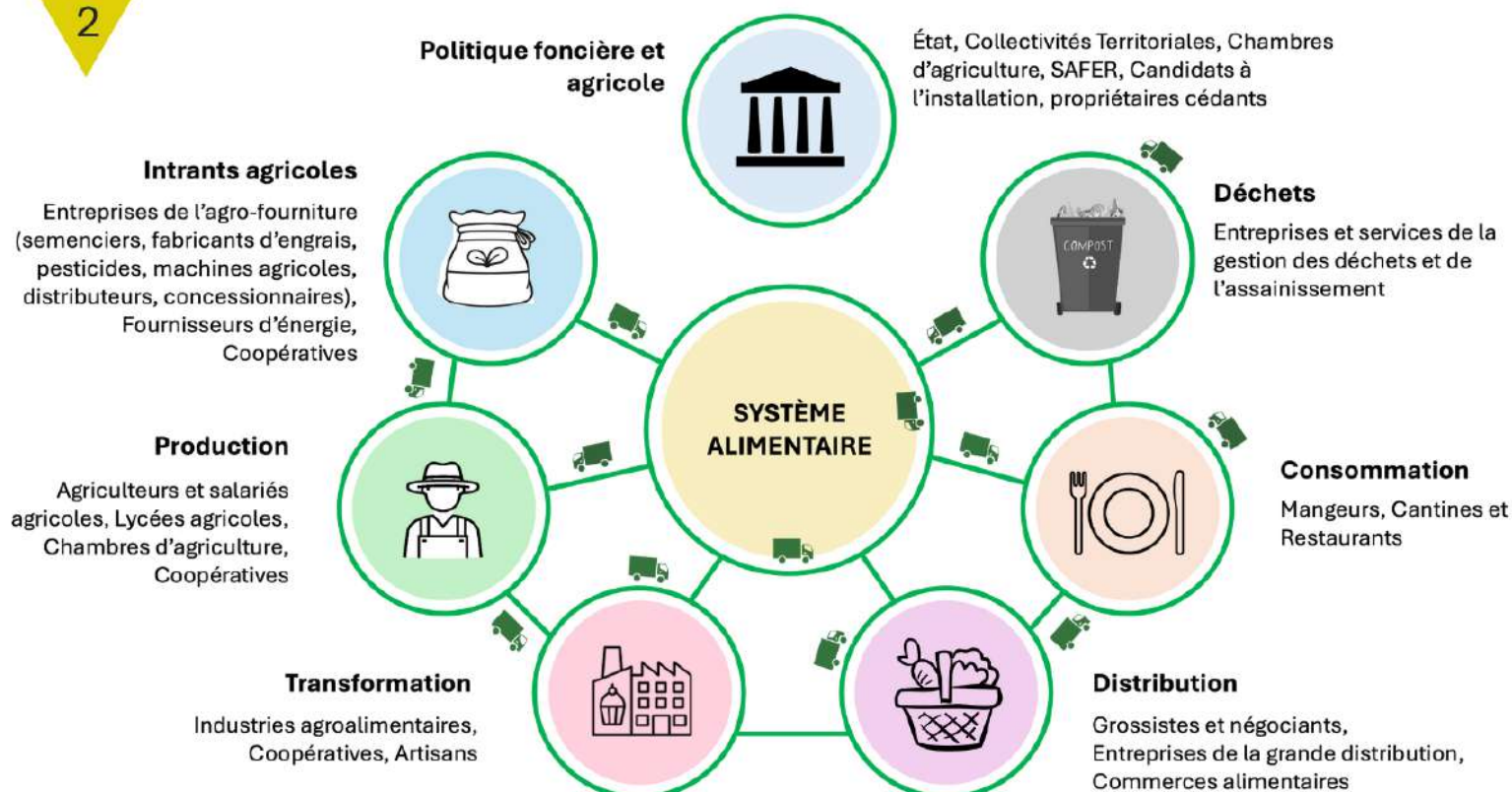




Plan du livret :

- Les menaces pesant sur le système alimentaire
- Quels leviers d'actions à quelles échelles ?
- Synthèse du diagnostic du système alimentaire
- *Pages de note vierges*

Notes





Quelles **perturbations** du système alimentaire anticiper ?

Deux types de menaces : **les dégradations de fond** et **les situations de crises** qui sont limitées dans le temps mais ont des conséquences potentiellement catastrophiques.

Menace	Dégradation de fond	Situation de crise	Commentaires
Changement climatique	✓	✓	
Effondrement de la biodiversité sauvage et cultivée			
Erosion et artificialisation des sols			
Épuisement des ressources énergétiques et minières			
Instabilité économique et politique			



Impact(s)	Vulnérabilité	Levier(s) d'action(s)



Notes

[illegible]

Quels **leviers d'actions** à quelles échelles ?

	POLITIQUE FONCIÈRE ET AGRICOLE		FACTEURS DE PRODUCTION			PRODUCTION AGRICOLE	
	Installation d'agriculteurs	Protection des terres agricoles	Agro-équipement	Semences	Gestion de l'eau	Agriculture nourricière	Pratiques agroécologiques
RÉGIONS	Financement du logement et de l'habitat	Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET)	Schéma Régional de Développement Économique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII)	SRDEII	Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE) Participation au Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) Schéma des orientations des usages de l'eau Observatoire régional de l'eau		Parcs Naturels Régionaux SRCE
DÉPARTEMENTS	Financement du logement et de l'habitat Gestion du fonds social du logement	Périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN)			SAGE Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE)	Aménagement foncier	Protection réglementaire des boisements
INTERCOMMUNALITÉS	Projet alimentaire territorial Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) Schéma de cohérence territoriale (SCoT) Zone Agricole Protégée (ZAP) Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) Programme Local de l'Habitat (PLH)		Projet alimentaire territorial Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales	Projet alimentaire territorial Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales	Projet alimentaire territorial Eau et assainissement Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) SAGE Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)	Projet alimentaire territorial Marchés publics de la restauration collective PLUi	Projet alimentaire territorial Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
COMMUNES	Espace-test agricole	Permis de construire Zone Agricole Protégée (ZAP)				Régie agricole communale	Environnement, espaces verts



RÉGIONS

DÉPARTEMENTS

INTERCOMMUNALITÉS

COMMUNES

TRANSFORMATION ET DISTRIBUTION		CONSOMMATION ET DÉCHETS		CONDUITE DE PROJET	
Transformation	Distribution	Consommation	Recyclage des nutriments	Gouvernance et concertation	Sensibilisation et implication
SRDEII	SRDEII Transport routiers non urbains des personnes Transports ferroviaires régionaux Marchés d'Intérêt National (MIN)	Commande publique lycées	Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) Plan Régional d'Action en faveur de l'Économie Circulaire (PRAEC)	SRADDET SRCE	Contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP) Centres de Formation d'Apprentis (CFA)
		Commande publique collèges Soutien aux familles en difficulté financière	Plan départemental de gestion des déchets		Opérations de sensibilisation et d'éducation populaire
Projet alimentaire territorial Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales Pôle de transformation alimentaire	Projet alimentaire territorial Plan de Déplacements Urbains (PDU) SCoT Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales	Projet alimentaire territorial Action sociale d'intérêt communautaire	Projet alimentaire territorial Collecte et traitement des déchets Eau et assainissement	Projet alimentaire territorial SCoT PADD et DOO Clause générale de compétence (CGC) Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) Conseil de développement	Projet alimentaire territorial Politique de la ville Budget participatif
	Marchés communaux	Commande publique écoles maternelle et primaires	Collecte et traitement des déchets	Clause générale de compétence	Opérations de sensibilisation et d'éducation populaire



Leviers d'actions

POSTURE

FACILITATEUR

NE PAS VOULOIR PRENDRE
DE FRONT TOUS
LES SUJETS & S'ADAPTER

VOLONTÉ ET HUMILITÉ

FAIRE REMONTER DU TERRAIN

ANTICIPER ET PROJETER

?

S'INFORMER

Être élu ce n'est
pas avoir des
connaissances
techniques sur
tous les sujets,
c'est impulser,
soutenir et bien
s'entourer ...

S'ENTOURER

DRAAF, DDT, collectivités,
chambres consulaires, BIO
Bourgogne-Franche-Comté, Terre
de Liens, SAFER, coopératives,
autres associations ...

En plus du PAT, des sites ressources :

(1) Connaître son territoire :>
Cartobio, <https://territoiresfertiles.fr/>

(2) Simuler les effets de la relocalisation :
Outils PARCEL, Outil CRATER

(3) Trouver des producteurs :
annuaire « je veux du local »





Notes

[illegible]



Leviers d'actions

GRANDES ORIENTATIONS





Leviers d'actions

GRANDES ORIENTATIONS



**Simplifier et raccourcir
la logistique de l'achat
alimentaire**



**Garantir le droit à
l'alimentation en toutes
circonstances**



**Favoriser la coopération
territoriale et la démocratie
alimentaire**



Vous trouverez aux pages suivantes des exemples d'actions et des retours d'expérience pour chacune des grandes orientations.

Dans le PAT de mon territoire :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



AUGMENTER LA POPULATION AGRICOLE

Thèmes	Actions
REPRISES Visibilité des possibilités de reprises et de restructuration	Diagnostic et veille foncière sur les projets de cession ; Activer Vigifoncier ; Étude foncière avec la SAFER ; Formation-action des élus et acteurs de terrain ; Campagne de communication (témoignages de transmissions, restructuration de fermes...)
INSTALLATIONS Accompagner installations et restructurations	Mise en commun des projets portés, cellule multi-partenariale d'accueil de porteurs de projets ; Formations Mettre en place des formations
FONCIER AGRICOLE DE LA collectivité à mobiliser pour favoriser l'installation	Mise en réserve du foncier et priorité systématique à l'installation ; Mettre à disposition le foncier disponible ; Acquérir du foncier en propre ou via structures citoyennes collectives ; Développer espaces tests aux productions diversifiées

Ils l'ont fait !

Rennes Métropole : a **acquis une ferme** de 33 ha et 3 terrains aux alentours (13,7 ha) en 2020 sur laquelle elle a engagé une conversion en AB. Des études de sols ont été faites et un AMI a été publié en mai 2022 afin de sélectionner des porteurs de projets en AB. Un jury composé d'élus, techniciens et partenaires (Chambre, GAB, CIVAM, Bassin Versant, Département...) a retenu 4 candidats : 2 maraîchers, ferme brasserie et élevage laitier.

L'aide à l'installation agricole de Lannion-Trégor Communauté : mise en place en 2016, il s'agit "d'une aide forfaitaire de 3.000 €, augmentée de 1.500 € dans le cas d'une installation en AB. Fin 2019, 76 installations avaient été soutenues depuis la création du dispositif, dont 32 en AB."

Une démarche multipartenariale sur le potentiel de transmission des exploitations agricoles dans le Massif des Vosges : après une analyse prospective multi-acteurs sur la dynamique de renouvellement des générations, des analyses individuelles ont été réalisées auprès des cédants intéressés pour les sensibiliser à leur capacité à accueillir un nouveau projet, une cartographie « du paysage agricole à 15 ans » pour générer une dynamique collective et un séminaire.



PRÉSERVER LES TERRES AGRICOLES

Thèmes	Actions
ACTIVER LA POLITIQUE FONCIÈRE pour éviter, réduire ou stopper l'artificialisation	Instaurer des zones agricoles protégés (ZAP) ou des périmètres de protection des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN)
OPTIMISER les espaces déjà artificialisés	Fiscalité incitative (taxes sur logements vacants, exonération sur la taxe foncière non-bâti...) ou fixer des plancher (de densité, ...)
METTRE A DISPOSITION des surfaces de culture pour les habitants	Recenser le potentiel foncier cultivable et les jardins partagés. Création d'associations ou collectifs de citoyens sur des terres cultivables.

Ils l'ont fait !

Rennes : Mise en place d'une **cellule foncière partenariale** à l'initiative de la Métropole en 2023. Réunit des partenaires institutionnels (Région, Département, DTM) et techniques (Chambre d'Agriculture, SAFER), avec l'ambition d'assurer un travail coordonné sur le foncier agricole et des bonnes relations de travail entre les parties participantes. En tant que gestionnaire foncier, l'un des objectifs de son PAT est d'engager 100% de son patrimoine foncier agricole en AB d'ici 2030. Comment ? En contractualisant des **Baux Ruraux à Clauses Environnementales** pour les locataires, qu'ils soient en convention précaire ou en bail rural classique.

La politique agricole de réserves foncières du pays voironnais : *Aménager une zone agricole comme une zone économique :* le pays a acquis 17 ha agricoles en vente judiciaire avec un fort risque de spéculation en demandant à la SAFER de préempter (mais elle ne pouvait pas une révision de prix sur une vente aux enchères). Le pays a organisé une **concertation avec les agriculteurs pour les dissuader de surenchérir**, ils ont joué le jeu mais des particuliers se sont positionnés conduisant à des niveaux de prix très supérieurs aux références. Malgré cela, la SAFER a **préempté et rétrocédé** ensuite les terres au pays qui finance en puisant dans le fond constitué par le budget préexistant. Le pays a réalisé une démarche similaire pour acquérir 140ha. Certains acquéreurs évincés ont saisi la justice. Les terrains sont libres de baux car n'y avait pas de fermiers sur place avant les acquisitions. La réserve constituée a permis de **soutenir une 10aine d'installations**, d'établir des conventions d'occupation précaire avec les agriculteurs voisins tout en gardant des surfaces disponibles pour soutenir de nouvelles installations et des projets agricoles innovants. Ces opérations ont eu un **effet d'entraînement auprès des élus** et illustrent également l'importance de la **sensibilisation des propriétaires**.



PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT AVEC DES PRATIQUES AGROÉCOLOGIQUES

Thèmes	Actions
SENSIBILISER/FORMER / SOUTENIR la diminution de la dépendance à l'eau et l'agroécologie	Accompagnement financier et technique des fermes Favoriser cultures/variétés moins dépendantes de l'irrigation ; Accompagnement vers la bio Déployer des PSE (Paiements pour Services Environnementaux) sur les zones à enjeu eau
INFRASTRUCTURES forestières et paysagères	Développer une filière de valorisation bois-énergie intégrant les pratiques de gestion durable des haies

Ils l'ont fait !

Joigny a mis en place une **obligation réelle environnementale** (ORE) qui permet aux propriétaires fonciers de faire naître sur leur terrain des obligations de protection de l'environnement inhérente au bien pour une durée de 99 ans. Cela nécessite que le propriétaire signe un contrat avec un co-contractant qui peut être une collectivité, un établissement public ou une personne morale de droit privé.

Eaux de Vienne a mis en place un **tarif réduit pour l'agriculture durable** en réduisant le montant de l'abonnement annuel de 60 € HT pour le premier branchement d'eau desservant une activité agricole, au lieu de 400 €. Les critères d'éligibilité sont notamment d'avoir une surface agricole utile composée à plus de 50 % de prairies permanentes ou temporaires ou avoir une exploitation en agriculture biologique.

Eau et Agriculture Durables du Châtillonnais : face à des enjeux d'approvisionnement en eau potable, d'inondation, etc., l'EPAGE Sequana, la Chambre d'agriculture 21 et d'autres ont mis en place un dispositif de **paiements pour services environnementaux** couplé à un travail sur le développement de filières avec la création de la marque "Sources de la Seine". Cette rémunération des agriculteurs est basée sur un cahier des charges co-construit et repose sur des financements de l'Agence de l'eau pour 5 ans.

Lons-le-Saunier : des **indemnisations** sont offertes aux agriculteurs et propriétaires de terrains proches du captage. La ville a acquis des terres du périmètre rapproché afin d'y mettre en place des **baux ruraux environnementaux** (BRE). Souhait de créer une **réserve foncière** pour permettre des échanges ultérieurs entre exploitants.



FAVORISER L'AUTONOMIE TECHNIQUE, AGRONOMIQUE ET ÉNERGÉTIQUE DES FERMES

Thèmes	Actions
SENSIBILISER / FORMER / ACCOMPAGNER les agriculteurs à l'autonomie et les structures locales	Soutien réseau local d'artisans-constructeurs et structures de multiplication de semences.
MUTUALISER en soutenant les coopératives (CUMA)	Maintien / construction d'un hangar-atelier collectif ; Soutien financier
FAVORISER LA PRODUCTION D'ÉNERGIE EN AGRICULTURE	Soutenir les projets d'autoproduction d'énergie (ex : traction animale, financer des diagnostics carbone, etc.)

Commentaires :

Ils l'ont fait !

Le Fonds d'initiative locale pour l'agriculture de Le Havre Seine Métropole : la région et le département versent des aides à l'achat de matériel neuf. La métropole a mis en place une aide à l'investissement sur l'**achat de matériel d'occasion** avec pour conditions la sollicitation de l'avis d'une structure d'accompagnement agricole et que le projet s'inscrive dans au moins l'une des 3 thématiques suivantes : agriculture de proximité et des filières courtes / agroécologie / pédagogie ou tourisme. Cette aide s'élève au maximum à 5.000 € et ne peut pas représenter plus de 25 % du montant de l'investissement. Depuis sa création en 2008, l'aide a concerné environ 60 projets pour un montant de 415.000 €. Désormais, l'aide au montage des dossiers par une organisation professionnelle est prisé en charge à hauteur de 1.000 € et la collectivité a créé un prêt d'honneur agricole, sans intérêt, d'un montant maximal de 15.000 € remboursables sur 3 ans.

C'est à imaginer ?

Des CIVAM (44 et 35) animent des groupes d'échange entre agricultrices pour proposer un cadre sécurisant et favorable à l'autonomie. Face au constat d'équipements parfois peu adaptés à la morphologie féminine et à leurs activités (trop lourds, trop hauts, manque de compétences en matière de travail du métal, etc.), ces femmes ont travaillé à définir leurs besoin, valider collectivement des cahiers des charges d'outils avant de les **auto-construire avec l'aide de l'Atelier Paysan** : ex. un repousse-fourrage, un charriot pour porter les piquets de clôture, des chariots de récolte pour le maraichage.

DIVERSIFIER LES PRODUCTIONS ET RENFORCER LES FILIÈRES TERRITORIALISÉES

Thèmes	Actions
DÉVELOPPER / ACCOMPAGNER / SOUTENIR les filières et variétés locales	Offrir des débouchés aux semenciers et pépiniéristes locaux par des appels d'offre (haies, graines et plants...). Soutien humain, financier ou administratif pour développer des variétés adaptées aux conditions locales et aux besoins des agriculteurs /aux maisons des semences.
	Faire un état des lieux quantifié de l'origine des achats en restauration collective publique. Utiliser la commande publique pour soutenir certaines productions (ex. légumineuses).

Ils l'ont fait !

Dijon Métropole : BIO Bourgogne-Franche-Comté (BIO BFC), en collaboration avec Manger Bio Bourgogne-Franche-Comté (Manger Bio BFC), a **rassemblé un collectif de 7 maraîchers de Côte d'Or afin de répondre au marché de la métropole**. Le lot « légumes bio » a été remporté et alimente la légumerie (déservant la cuisine centrale de Dijon et une unité policière). Le travail d'animation a permis la validation d'une grille tarifaire et d'une grille de répartition communes.

Nièvre : En 2023, 4 collèges ont reçu un **accompagnement renforcé** suite à un appel d'offre du Conseil Départemental. Ils ont bénéficié d'un audit, de formations collectives, d'une semaine d'immersion et de nombreux conseils pour viser la cuisine maison, avec des produits bruts, bio, locaux et de saison tout en respectant leur budget. (*Projet appuyé par BIO BFC et Manger Bio BFC pour : mise en lien avec fournisseurs bio locaux, sensibilisation convives, approvisionnement local*).

Bourgogne : Structuration d'une **filière avec 4 éleveurs de porcs bio**, un transformateur et Manger Bio BFC pour proposer une offre porcs bio adaptée à la restauration collective. En Côte d'Or, un groupe de 12 producteurs et un opérateur économique structurent une **filière petit épeautre bio** et envisagent un avenir collectif autour du décortilage.

Douais Agglo a mis en place une **aide aux restaurateurs et traiteurs** en prenant en charge, dans une limite de 400 €/mois, leurs achats auprès de producteurs et brasseurs locaux en vente directe sur envoi de factures.



DÉVELOPPER DES OUTILS LOCAUX DE STOCKAGE ET DE TRANSFORMATION

Thèmes	Actions
ÉTAT DES LIEUX des unités de transformation et stockage existantes	Cartographie départementale et territoires voisins avec capacité de traitement, filières d'approvisionnement et débouchés
DÉVELOPPER DES OUTILS LOCAUX de taille intermédiaire lorsque nécessaire	Soutien création d'ateliers de transformation, mise à disposition de foncier et/ou immobilier, utiliser la commande publique pour assurer des débouchés
CRÉER UNE MARQUE COLLECTIVE LOCALE	Créer une marque collective locale autour d'une filière ou d'une origine de fabrication

Commentaires :

Ils l'ont fait !

Yonne et alentours : Les coopératives céréalières Cocebi, Probiolor et Biocer, les transformateurs Céréco et Favrichon & Vignon ainsi que le distributeur Biocoop ont investi dans la **création d'une usine de floconnage** pour faire face aux besoins sur le marché des céréales pour le petit déjeuner. Un projet qui réunit l'amont et l'aval autour d'une filière 100 % bio, sans gluten et équitable. L'usine sera opérationnelle en septembre 2024.

Yvelines : en 2021, un moulin a été créé à la Bergerie nationale de Rambouillet. En 2024, il permet de fournir **un pain 100% local aux écoliers de la ville** avec le blé bio cultivé sur place. Un travail rendu possible grâce à la Ville de Rambouillet, la Bergerie nationale, le Moulin de Rambouillet, la boulangerie Pan & Pasti et la société Sodexo. Cette dernière fabrique ainsi 650 pains par semaine qui sont livrés aux cantines scolaires.

Dijon : en juin 2023, la métropole a inauguré une **légumerie pour la restauration collective**. Les légumes bruts sont lavés, épluchés, découpés, pesés, mis sous vide et livrés pour être cuisinés. Le projet a été financé par la Métropole (2 millions d'€), la Région Bourgogne-Franche-Comté (400 000 €) ainsi que par l'État (307 000 €).



SIMPLIFIER ET RACCOURCIR LA LOGISTIQUE ET L'ACHAT ALIMENTAIRE

Thèmes	Actions
DÉVELOPPER la distribution locale, de proximité et mutualisée	Cartographie des flux de commercialisation des agriculteurs et destination des produits du territoire Accompagner et soutenir les porteurs de projets (mise à disposition de locaux, services d'expertise, étude de marché, promotion...) et les collectifs de producteurs, d'entreprises ou consommateurs pour mutualiser la logistique
RENFORCER LES SOLUTIONS DU "DERNIER KILOMETRE"	Construire des Espaces Logistiques de Proximité : ces plateformes de consolidation de marchandises permettent de mutualiser les tournées et de livrer en véhicules décarbonés

Commentaires :

Ils l'ont fait !

La chambre d'agriculture de l'Yonne a organisé une rencontre entre producteurs locaux et Métro afin de faciliter l'approvisionnement des restaurants en produits locaux. Plusieurs sont en train d'être référencés.

Mise en place des Petits casiers à Semur-en-Auxois : avec l'appui de la Communauté de communes Terres d'Auxois, des producteurs du territoire se sont regroupés dans le collectif « Les Fermes de l'Auxois » pour proposer leurs produits en libre-service 24h/24h et 7j/7 grâce à la mise en place d'un **distributeur de produits locaux** financé également par la Région BFC. Il est situé à côté du centre social.

www.logicout.fr : cet outil d'aide à la décision en ligne permet au producteur d'identifier le coût économique et environnemental des livraisons, voire le poids total de la logistique sur l'exploitation afin d'engager une réflexion sur l'organisation logistique sur la ferme. Il peut être couplé avec l'utilisation de l'outil **lacharrette.org** pour mutualiser le transport entre producteurs.

Le projet Colcicca (Concevoir des organisations logistiques collectives et intelligentes pour les circuits courts alimentaires) a également produit des livrables très utiles : diagnostic logistique, scénarios, fiche technique de calcul des coûts logistiques, réglementaire, etc.



GARANTIR LE DROIT A L'ALIMENTATION SAINE ET DE QUALITÉ EN TOUTES CIRCONSTANCES

Thèmes	Actions
Lutter contre la précarité alimentaire	Mener des ateliers cuisine et nutrition et des activités d'éducation populaire autour de l'alimentation.
	Favoriser l'accès des populations précaires aux jardins potagers et autres lieux d'autoproduction.
	Mettre en place un système de sécurité sociale alimentaire expérimental ou un système de soutien au revenu fléché
SE PRÉPARER collectivement aux situations de crise	Rédiger un plan d'action en cas de tension sur l'approvisionnement alimentaire (stocks communaux préventifs, mise en place d'un rationnement...), par exemple dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde et réaliser des simulations de situation de crise en impliquant la population

Ils l'ont fait !

L'ordonnance verte de la ville de Strasbourg : mise en place la **distribution gratuite et hebdomadaire de paniers de légumes bio à toutes les femmes enceintes** de la ville, pour 2 à 7 mois selon le quotient familial par le biais de 22 points de distribution et 26 créneaux horaire/semaine. Les légumes proviennent d'une ferme d'insertion à 20km de la ville retenue par marché public. Elle assure la livraison des paniers et est secondé par une autre ferme en cas d'impossibilité. Les personnes, orientées par les professionnels de santé, doivent également participer à deux ateliers de sensibilisation. Bilan : 270 000€ la première année (co-financement ARS, CPAM) pour 800 bénéficiaires.

La Convergence des Possibles du jovinien travaille sur le déploiement d'une sécurité sociale alimentaire !

Les paniers de produits locaux et de saisons à **tarif préférentiel pour les personnes en situation de précarité**, plusieurs modèles de financement existent :

- Dans les Hauts France, porté par les réseaux AMAP, BioHF et Les Jardins de Cocagne, les paniers sont financés par des financements publics et un fond de dotation permettant aux citoyens et entreprises de financer des paniers grâce à leurs dons
- Les paniers suspendus de l'ULAMiR CPIE et du CCAS sur le principe du café suspendu italien : les clients de marchés de producteurs sont invités à déposer dans un panier, quelques €/monnaie en fonction de leurs moyens



FAVORISER LA COOPÉRATION TERRITORIALE ET LA DÉMOCRATIE ALIMENTAIRE

Thèmes	Actions
Permettre une APPROPRIATION DU PROJET par les acteurs publics, une cohérence globale et mettre en réseau	Présenter le plan d'actions dans tous les conseils municipaux et identifier des élus ou personnes référentes dans chaque commune. Organiser des séances de partage avec les autres services de la collectivité, les autres échelons administratif. Créer une plateforme numérique ou un lieu pour partager les informations sur le projet de résilience alimentaire et communiquer sur les avancées pour maintenir la dynamique.
SENSIBILISATION ET IMPLICATION COLLECTIVE, développer le lien social à l'échelle locale	Créer un conseil de l'alimentation multi-acteurs associé à l'élaboration du projet de résilience alimentaire Monter des formes sociétaires coopératives associant citoyens et collectivités dans la réalisation des actions Organiser des événements annuels d'information et de sensibilisation propices à l'implication

Penser la place de chacun dès l'élaboration du projet

Ils l'ont fait !

L'implication citoyenne au cœur de l'approche Terre de Liens, l'exemple des Veilleurs de Terre : il s'agit d'un dispositif citoyen permettant à des habitants formés et accompagnés d'assurer en autonomie la veille et l'animation foncière par la constitution de groupes référents de territoire. Ce dispositif a été mobilisé (convention avec Terre de Liens) dans le Projet Alimentaire 3D « Démocratique-Durable-Décloisonné » du Pays Cœur d'Hérault pour : réaliser des observations sur les parcelles en friche sur leur compatibilité avec les activités envisagées, initier des démarches avec les communes, orienter les porteurs de projets vers les structures d'accompagnement compétentes

La Convergence des Possibles du Jovinien vient de lancer l'assemblée citoyenne !

Loos-en-Gohelle : mise en place du dispositif "50/50" qui a pour objectif de **soutenir et de développer les initiatives des habitants** pour réaliser des projets d'intérêt général. L'apport est technique et/ou financier (une convention) sur le principe du 50/50 : 50% est pris en charge par la collectivité et 50% par le collectif de citoyens.

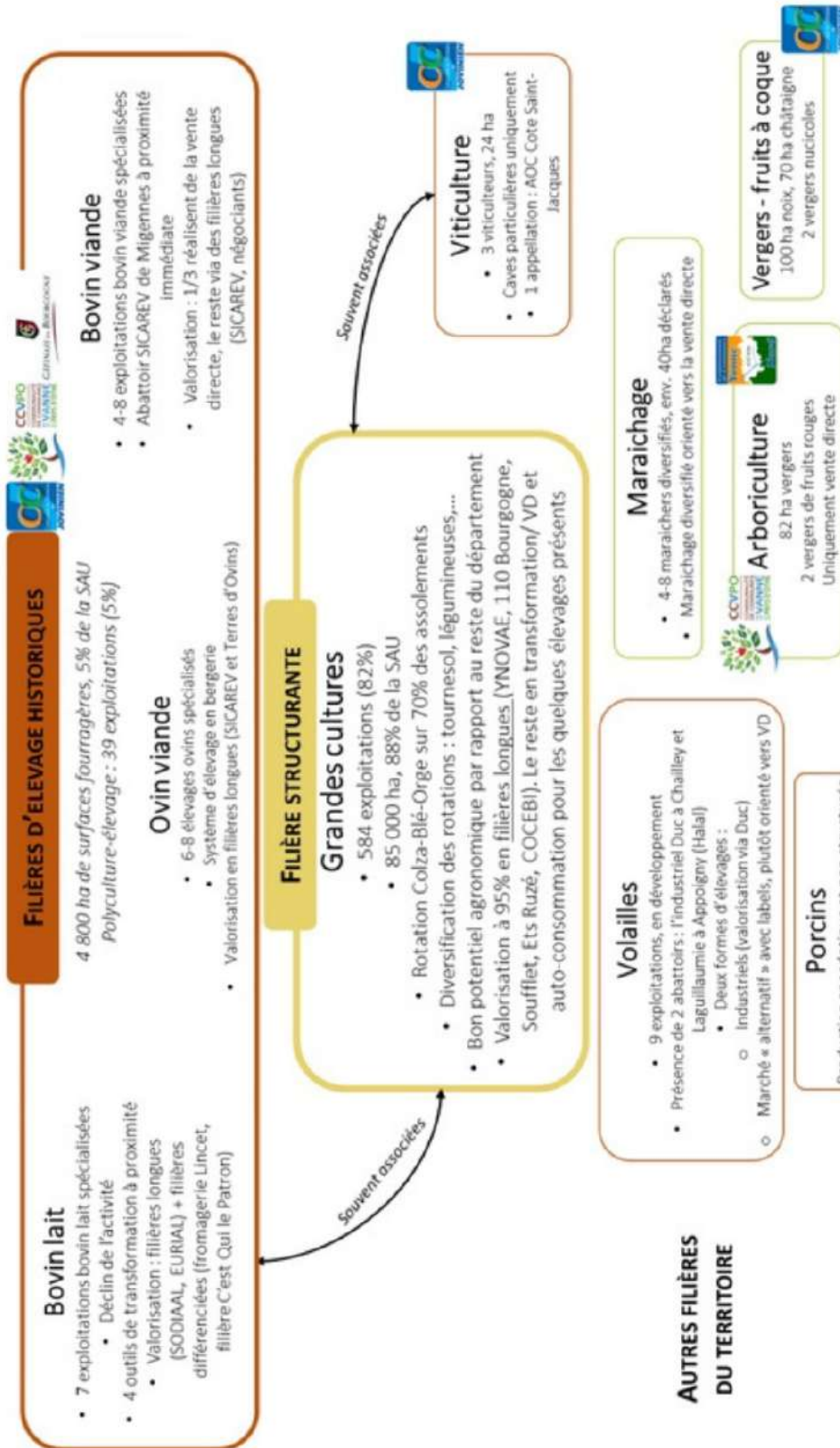


Notes

[illegible]

Synthèse du diagnostic PAT

Une organisation des filières autour de la production céréalière (source : RGA 2020)



Diagnostic du système alimentaire du territoire

10% en AB concentrés surtout au Nord-Est du territoire

 Filière grandes cultures

	Changement climatique	Dépendance au marché export - Marchés mondiaux	Politiques européennes	Crise sanitaire
Colza	+++ Très touché (ravageurs en augmentation)	+/- Marché du biocarburant surtout national		Oui car dépendant des déplacements
Blé	Culture annuelle	++ Marché internationaux, en partie sécurisés	+++ Marché très dépendant des aides européennes et nationales	Peu car alimentaire
Orge	+	++ Marché de la malterie tourné en partie vers l'export		
Autres céréales	- Variétés choisies en fonction des évolutions climatiques notamment (pois chiche, tournesol)	- Peu dépendante car très tournées vers les marchés nationaux voire locaux	Marché dépendant des aides européennes et nationales (en part. légumineuses)	

FORCES

- ▶ Un terroir favorable aux grandes cultures permettant de bons rendements (par rapport au reste du département) et une bonne qualité de production
- ▶ Des **filières, longues, très structurées** autour du territoire avec des opérateurs locaux historiquement implantés dans l'Yonne
- ▶ Des outils de transformation d'échelle intermédiaire sur le territoire ou à proximité (moulin Dumée, entreprise SOREAL...)

FAIBLESSES

- ▶ **Très forte spécialisation des producteurs**, engendrant un risque (marché, intempérie...)
- ▶ Des **performances environnementales** à améliorer : zones à enjeux eau très présentes dans l'Yonne
- ▶ Encore peu de références techniques en AB, et sur l'implantation de nouvelles variétés/ espèces en grandes cultures
- ▶ Des **sols filtrants en partie**, soumis à des phénomènes d'érosion, qui limitent les possibilités d'implantation à certains endroits (cultures de printemps)

OPPORTUNITÉS

- ▶ Un **mouvement de diversification** des exploitations initié depuis plusieurs années qui semble se pérenniser
- ▶ Une **demande importante pour l'approvisionnement régional ou de proximité**
- ▶ Plusieurs initiatives concluantes de transformation à la ferme (Terres du Pays d'Othe, Les Fermes du Ravillon...)

MENACES

- ▶ **L'évolution du marché**, dépendant de logique de prix nationaux ou mondiaux, et de stratégie d'opérateurs (sucrière, organismes stockeurs), dont les centres de décisions sont bien souvent hors du territoire.
- ▶ Des **impasses techniques de plus en plus fréquentes**, face au changement climatique et à l'évolution des rendements/ ravageurs/ maladies (ex : colza)



Filières élevage

Contexte global

Changement climatique	Dépendance au marché export - Marchés mondiaux	Politiques européennes	Crise sanitaire
Difficultés à se fournir en fourrage +/- selon les espèces (pb pour les ruminants)	Plus forte pour la filière ovine (marché NZ) --	Des EA très dépendantes des aides de la PAC ++	Des risques de transmission de virus/maladie +

Filières

présence d'outil de transfo « de proximité »	Acceptation sociale	Part de débouchés sécurisés (filiale tracée)
Abattoir de Migennes et de Cosne sur Loire (VD) / abattoirs de Chailley et de Laguillaumie ++	Volailles : mauvaise du fait de nuisances olfactives Ruminants : OK si pâturage +/-	30% de VD et un marché en demande ++

Production

attractivité des métiers/transmissibilité des EA	Conduite technique (maladie, alimentation...)	Concurrence foncière
Un secteur très contraignant (astreinte, horaires...) +++ (sauf volailles)	Une maîtrise technique qui s'est perdue – peu de références locales -	++ (retournement des prairies)

FORCES

- ▶ Une **complémentarité importante** avec la filière grandes cultures :
 - Apport d'amendement organique avec des capacités d'épandage très importantes sur le territoire avec 85 000 ha en grandes cultures
 - Une diversification des revenus avec un atelier complémentaire
- ▶ Des **opérateurs présents localement** (SICAREV, Duc)
- ▶ Des **outils d'abattage à proximité immédiate** (abattoir de Migennes, laiteries, abattoir de Chailley)

OPPORTUNITÉS

- ▶ Une **demande importante** pour l'approvisionnement régional ou de proximité
- ▶ Une **situation du territoire stratégique** : proche de gros bassin de consommation, présence d'outils de transformation...
- ▶ Plusieurs **projets de développement** (augmentation des poulailleries en intégration de DUC, projet Alysé pour développement de l'élevage ovins...)

FAIBLESSES

- ▶ Une **astreinte** encore importante sur les élevages ruminants qui freine les reprises d'exploitation
- ▶ Des **marchés peu attractifs via les circuits longs** (mauvaise valorisation)

MENACES

- ▶ L'**évolution du marché**, dépendant de logique de prix nationaux ou mondiaux, et de stratégie d'opérateurs (coopérative), dont les centres de décisions sont bien souvent hors du territoire.
- ▶ La **disparition des outils d'abattage** du fait d'un manque de rentabilité



Filière légumes et fruits

Oignons
Carottes
Endives
PDT

CCVPO
CCVPO
CCVPO
CCVPO

GÂTINAIS de BOURGOGNE

Chiffres clés

PRODUCTION :

- 100 ha déclarés au recensement agricole 2020, en majorité sur la CCGB (44%)
- 45 exploitations

VALORISATION :

- Grossistes
- Vente directe en majorité

TRANSFORMATION :

- Aucun outil collectif recensé à proximité

DYNAMIQUES/ ENJEUX :

- Installation/ sécurisation du foncier pour les porteurs de projet en maraichage diversifié
- Manque d'outils de transformation collectifs
- Une demande forte en produits locaux en particulier sur les légumes

2 modèles de production qui co-existent :

Maraichage diversifié

Petites exploitations

Production de fruits rouges

Vente directe :

- AMAP
- Marchés de plein vent

Production légumes de plein champ

Exploitations mixtes : céréalières/ légumiers

Grossistes

GMS – centrales d'achat



Contexte global

Systèmes de production

Changement climatique

Dépendance au marché export - Marchés mondiaux

Politiques européennes

Crise sanitaire

attractivité des métiers/ transmissibilité des EA

Conduite technique (maladie, rendement...)

Concurrence foncière

Risque important en fonction des périodes de végétation

Très peu : marchés tournés plutôt vers la VD

Fermes diversifiées : non dépendante Production légumes industriels : dépendantes

Non car alimentaire et orientées circuits courts

Métiers recherchés, EA moins capitalistiques mais pénibilité ++

Une organisation rigoureuse à tenir en maraichage diversifié et une dépendance forte à l'irrigation

Très forte : terrains souvent situés en milieu périurbain + accès à l'irrigation

Filières

Evolution consommation en circuits courts/ présence d'outil de transfo « de proximité »

Acceptation sociale

Part de débouchés sécurisés (filiale tracée)

Manque d'outils de transfo (légumerie, conserverie...) Forte demande de produits

Bonne - image circuit court

Circuit court essentiellement



Filière viticole

PRODUCTION :

- › 24 ha de vignes
- › 4 viticulteurs
- › Des modèles mixtes : céréales/ viticulture

VALORISATION :

- › AOC Cote de Saint Jacques
- › Caves particulières : 70% vente aux particuliers ; 30% GMS et/ ou export

DYNAMIQUES/ ENJEUX :

- › Bonne dynamique
- › Reprise familiale des exploitations

Contexte global

Changement climatique	Dépendance au marché export - Marchés mondiaux	Politiques européennes	Crise sanitaire
Impact fort sur rdt (risque de perte : gel, neige...) + avancement vendange	Une bonne diversification des débouchés -	++	Poids de la restauration commerciale

Systèmes de production

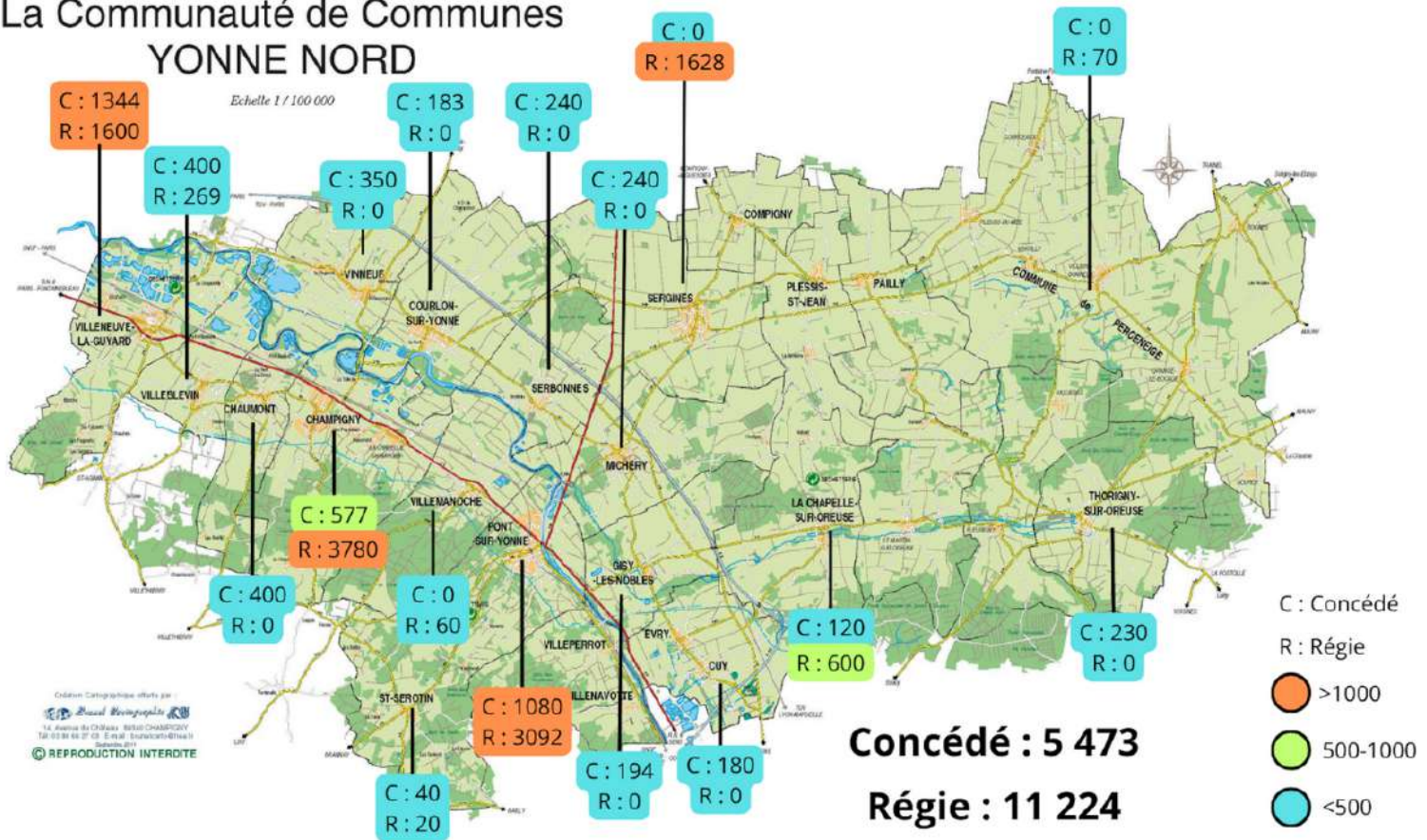
Filières

attractivité des métiers/ transmissibilité des EA	Conduite technique (maladie, rendement ...)	Concurrence foncière	Evolution consommation en circuits courts/ présence d'outil de transfo « de proximité »	Acceptation sociale	Part de débouchés sécurisés (filière tracée)
EA spécialisées, avec des passionnés	++	Forte : terrains sur coteaux et dans l'AOC	Une large part de vente en circuits courts (3/4)	Mauvaise vision du fait des traitements en conventionnel	++



Restauration collective

La Communauté de Communes YONNE NORD



FORCES

- Des **communes déjà engagées** en faveur d'un approvisionnement local
- Des **outils mutualisés déjà disponibles** (cuisine centrale, légumerie)
- Des **SRC en capacité de proposer une offre locale** (Elite restauration, CC Charny...), voire de la **prestation de sourcing**
- Des **acteurs engagés** (Bourgogne primeurs : contractualisation avec agriculteurs + prestation logistique)
- Une **partie de l'offre alimentaire locale qui est distribuée en RHD** (Terre pays d'Othe, Ferme du Ravillon, quelques maraîchers)
- Des **plateformes de mise en relation** (agrilocal 89, MBIM BFC) + GRAP

OPPORTUNITÉS

- Développement du maraîchage (projet de **ceinture maraîchère** Joigny + IAE)
- Loi Egalim
- Le PAT pour organiser un groupe de travail sur le sujet
- Travailler sur la réduction des coûts : **gaspillage** (syndicat des déchets?), **adaptation des menus** en fonction de ce que mangent les enfants (projet de recherche ?)

FAIBLESSES

- Un **manque d'offre** (légumes, fruits, viande, laitage...)
- Des **outils de transformation non connectés** / peu intéressés par le marché de la RHD (abattoirs, laiteries, moulins)
- Des **communes qui ne sont pas organisées** pour massifier les commandes et faciliter l'approvisionnement en produits locaux (sourcing, rédaction des marchés...)
- Le **prix des repas** qui ne permet pas toujours d'acheter « local » (+ 30%)

MENACES

- Des **maillons manquants** : si l'offre en légumes se développe (ceinture maraîchère), les SRC/ communes ne sont pas spécialement équipées ou organisées pour travailler des légumes bruts. Inversement, la création d'une légumerie pour quelques tonnes/an n'est pas rentable (outil entre 100 et 200 T).
- Inadéquation** entre les producteurs en circuits-courts et le marché de la RHD (volume, fréquence, prix)

Les circuits courts

FORCES

- ▶ Une **pluralité importante des circuits de distribution** (marchés plein vent, vente à la ferme, AMAP, GMS...)
- ▶ Des acteurs engagés (Intermarché de Joigny)
- ▶ Une **demande très forte** : habitants du territoire mais également personnes de passage (touristes, résidences secondaires)

FAIBLESSES

- ▶ Un **manque d'offre**, en particulier sur les fruits et légumes
- ▶ Un **manque d'outils de transformation accessibles** (légumerie, conserverie...) /!\ à la rentabilité des outils
- ▶ **Absence de stratégie d'installation** (foncier, formation...)

OPPORTUNITÉS

- ▶ Développement du maraîchage (projet de **ceinture maraîchère** Joigny + IAE)
- ▶ Contexte politique : loi Egalim, mise en route d'un PAT
- ▶ Une crise sanitaire qui pousse les consommateurs à se tourner vers des produits plus « sains » et plus de traçabilité
- ▶ La crise COVID qui attire de nouveaux habitants en attente de CC

MENACES

- ▶ Des producteurs orientés vers les circuits courts proches de la retraite : un enjeu de **transmission dans les années à venir**
- ▶ Un contexte sanitaire qui affecte certains débouchés (restauration commerciale)



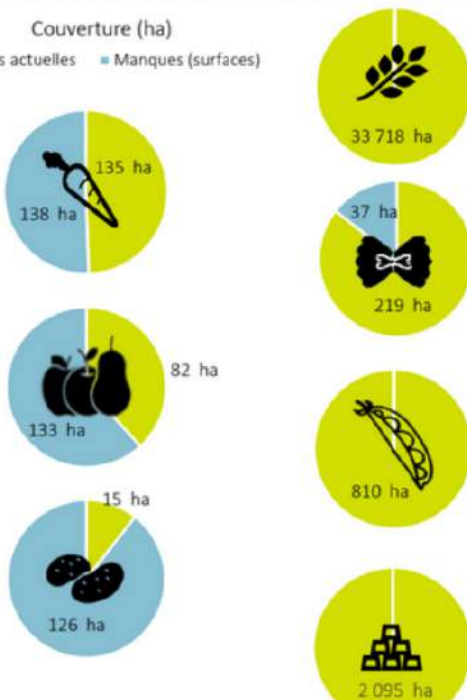
Autosuffisance alimentaire théorique

Un taux d'autosuffisance théorique de 450% (97 000 ha de terres agricoles, pour un besoin de 21 500 ha)

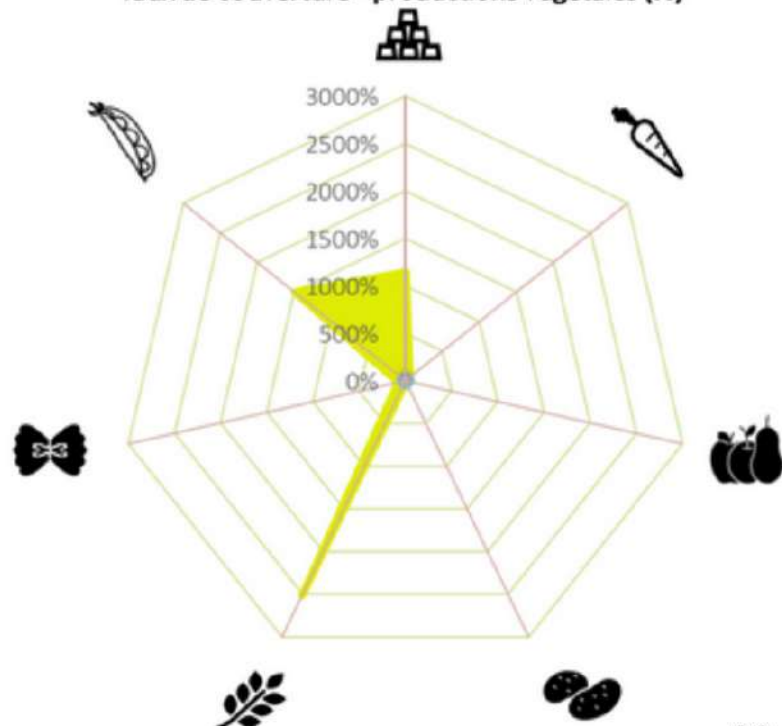
AUTOSUFFISANCE SUR LES FILIERES VEGETALES

Couverture (ha)

■ Surfaces actuelles ■ Manques (surfaces)



Taux de couverture - productions végétales (%)

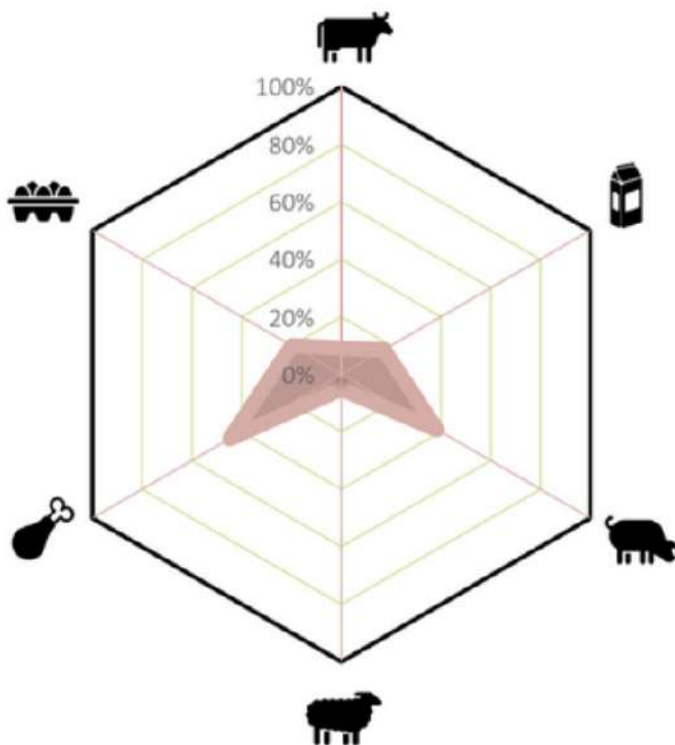


--> Des filières largement excédentaires pour les grandes cultures : blé tendre, protéagineux (lentilles et pois chiche) et betterave excepté pour le blé dur (à l'origine des pâtes alimentaires). En revanche des manques importants sur la filière légumes (en théorie moitié suffisante), la filière fruits (2/3 manquant) et les pommes de terres.

AUTOSUFFISANCE SUR LES FILIERES ANIMALES

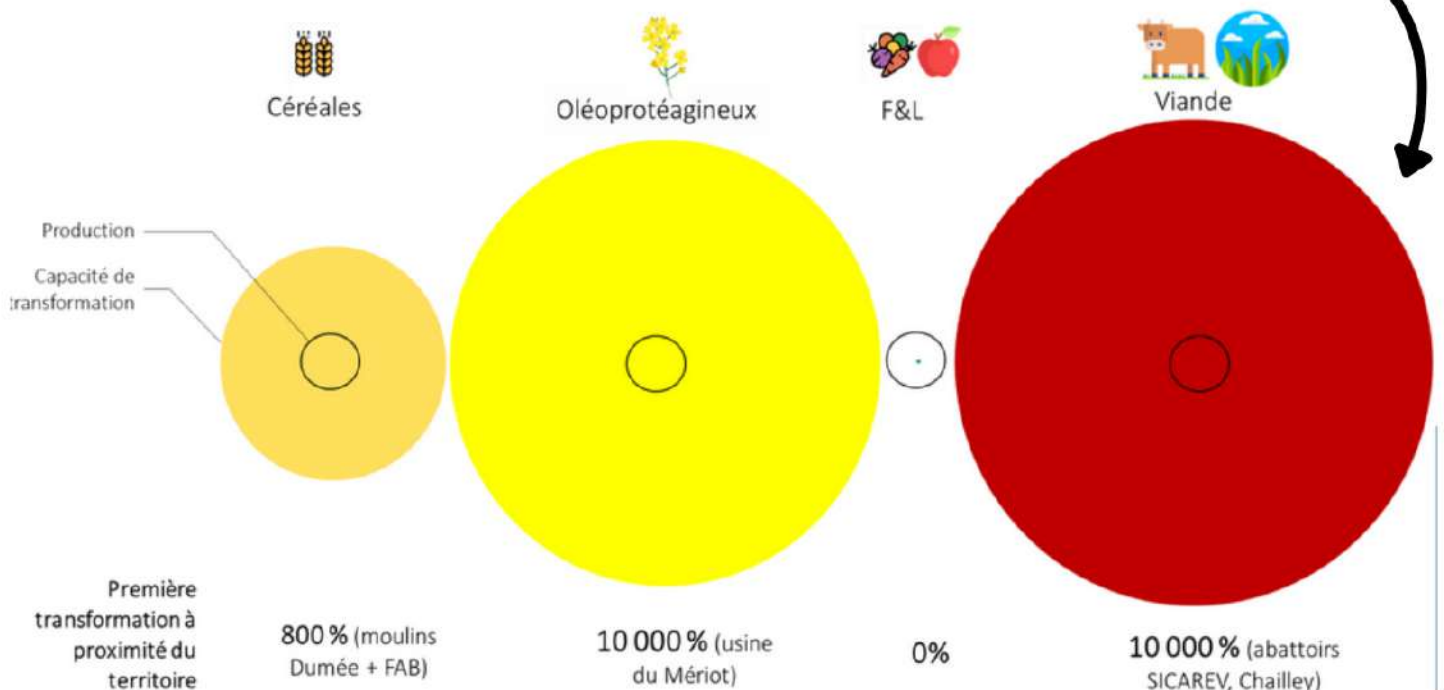
Taux de couverture - productions animales (%)

--> Un manque avéré de productions animales.



Capacité de transformation du territoire

Un territoire accueillant de nombreux outils de 1ère transformation, mais pas forcément connectés avec les productions agricoles.



Notes

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

Sources :

- Source : Les Greniers d'Abondance (2020) *Vers la résilience alimentaire. Faire face aux menaces globales à l'échelle des territoires*. Deuxième édition, 184 pages.
- Tableau de bord (Tabler) issu du programme ORSAT - les Greniers d'abondance
- Page en ligne "Récolte d'initiatives" du site web de Terres de liens
- Guide FNAB "Les aides financières à destination du monde agricole pour Favoriser la transition agricole de son territoire"
- TerritoiresBio "L'ordonnance verte de Strasbourg"

Merci



Contacts :

@ bergamote.fernandez@ccjovinien.fr

@ helene.barbe@Biobfc.org

@ l.liege@cpie-yonnenievre.org

